



Dans ce Journal de la Concorde, la question du bruit routier est au centre d'un article consacré à la récente consultation menée par le Conseil d'État au sujet de la vitesse sur le réseau routier du canton. Mais les nuisances sonores apparaissent aussi en filigrane dans tous les autres articles. Une question de première importance, donc, pour ce quartier en transformation. La carte centrale de ce numéro met l'accent sur l'avenue de l'Ain, un des enjeux du quartier en matière de bruit routier.

RENCONTRE

Le plus important, c'est de se parler

Aline et Tristan, travailleurs sociaux en formation, ont travaillé ces cinq derniers mois comme stagiaires dans leur quartier de la Concorde. Une action rendue possible grâce au soutien de la Société coopérative d'habitation Genève et de la Fondation HBM Émile Dupont, et accompagnée par la Maison de quartier de la Concorde.



Tristan et Aline

Nous avons demandé à Aline et Tristan, ce qu'ils avaient découvert en allant à la rencontre des habitant·e·s du quartier. Ce qui les a frappés le plus, à la Concorde, c'est le manque d'espace, Tristan a même parlé d'entassement : « Dans ce quartier, il n'y a pas d'espaces publics, seulement quelques bistrot, un terrain de sport. Les espaces extérieurs sont des terrains privés, ou les périmètres autour des écoles. Avec des règles fixées par les propriétaires. Et cela se ressent sur la capacité qu'ont les habitant·e·s de les utiliser. » A cela s'ajoutait l'effet d'une année de crise sanitaire : « Nous avons découvert des gens fatigués, souvent isolés, qui n'en pouvaient plus », explique Aline. « Or quand on vit trop de choses, il est difficile de se mettre à la place de l'autre. »

Leur travail a donc été d'aller à la rencontre des habitant·e·s, dans la rue, en bas des immeubles, et de les écouter, de découvrir comment ils vivent. Les jeunes, bien sûr, qui sont souvent dehors, parce qu'ils n'ont pas de chez eux qui leur appartiennent véritablement. Mais également les personnes isolées, auxquelles ils ont rendu visite, les gens fatigués par le bruit extérieur, bref, tous ceux et celles à qui on ne demande pas leur avis.

Pouvoir parler et être écouté, ça n'a l'air de rien, mais c'est essentiel. Aline et Tristan ont découvert que bien des tensions dans le quartier sont nées de petits détails, mais qu'elles ont grossi parce que les gens « n'ont pas pu mettre des mots dessus. » D'où souvent des incompréhensions, des amalgames, par exemple lorsqu'on a mis sur le dos des jeunes une histoire

d'incendie de voiture alors même qu'ils n'y étaient pour rien.

Cette année, le quartier de la Concorde vit une expérience sociale et collective très intéressante. Deux sociétés immobilières d'importance, la Société Coopérative d'Habitation Genève et la Fondation Émile Dupont, ont financé l'engagement de deux stagiaires de la Haute École de Travail Social, afin de renforcer l'action de la Maison de quartier de la Concorde auprès des habitants par des actions communautaires dans l'ensemble du quartier.

La démarche choisie se distingue par sa dimension participative/communautaire, mais aussi « hors murs ». L'objectif est de partir des besoins exprimés par la population, jeunes et moins jeunes, pour construire avec elle des actions permettant l'intégration, la rencontre et le respect réciproque de toutes et tous.

La démarche actuelle avec les stagiaires se termine fin juin. Mais vu son bilan positif, l'Association des habitants du quartier de la Concorde souhaite prolonger le projet sur une phase de 3 ans. Des discussions sont en cours pour obtenir un financement par des fonds privés (sociétés immobilières, fondations) et par un apport progressif de la commune de Vernier.



Marché aux plantons à Jean-Treina © Sophie Matter, MQC

C'est pourquoi les deux animateurs ont organisé plusieurs actions pour que les gens puissent se rencontrer et se parler directement. Il y a eu un marché aux plantons pour lequel les jeunes se sont impliqués et qui a super bien marché. La rénovation à Jean-Treina des cages d'escaliers, suivie de leur décoration par des graffeuses professionnelles avec la collaboration des jeunes. Des temps d'échange à l'extérieur, où les propos des un·e·s et des autres sont notés et affichés pour que le dialogue devienne et reste visible pour chacune.

Bref, a dit Tristan, « on a donné ; on a envoyé du pâté ! » Et c'est vrai qu'on les sent fatigués par leur engagement très dense durant cinq mois. Car il y a encore eu un film réalisé par les jeunes, l'Éveil festival début juin, avec une exposition itinérante, plein d'ateliers, et pour terminer un concert de musique classique sur le toit de la Coop !

Aline et Tristan vibrent toujours d'une passion pour la situation du quartier et ce qu'ils y ont vécu. Il est essentiel, expliquent-ils, de donner de la place aux gens, de rendre possible la rencontre entre les générations, et d'élaborer des projets communautaires pour faire renaître la confiance entre les habitant·e·s. L'amélioration de la situation à la Concorde prendra encore du temps. Les progrès ne vont pas sans à-coups : il peut y avoir des vagues, et il ne faut donc pas tout remettre en question parce qu'on traverse une phase de retour en arrière. « Le plus important, c'est que les gens se parlent. Et à partir de là, on essaie d'aller mieux. »

SECTEUR T

Vers un ensemble exemplaire de logements pour un quartier exceptionnel

Cet automne, les habitantes et habitants de la Concorde pourront découvrir le projet lauréat du concours lancé fin 2020 par la Fondation Émile Dupont et la coopérative d'habitation Totem. Ce projet remplacera dans quelques années les petits immeubles et maisons qui occupent le périmètre délimité par trois avenues : Concorde, Aïre et Ain.

Pour la Fondation Émile Dupont (FED), il s'agit du dernier acte de la transformation de son parc immobilier dans le périmètre. Pour la coopérative Totem, d'une première réalisation dans un quartier auquel beaucoup de ses membres sont attachés. Pour les deux entités, c'est le début d'une collaboration sereine et fructueuse, au niveau du concours, dans la mise en œuvre du projet et dans la vie quotidienne des immeubles qui sortiront de terre dans quelques années.

Le "secteur T", comme il est désigné par le Plan directeur de quartier, constitue le dernier projet d'importance sur ce périmètre en grande mutation, dont la transformation est fortement liée aux projets d'infrastructures majeurs (contre-route sur l'avenue d'Aïre, accès Aïre – Ain) et d'aménagement de l'espace public (parc de la Concorde et avenue de la Concorde). Cette situation particulière en bordure d'axes à grand trafic représente un enjeu de taille pour la qualité de vie des futurs locataires dans un contexte à priori peu favorable.

C'est pourquoi la FED et Totem ont décidé d'organiser un concours d'architecture à deux tours. Lors du premier tour, les équipes candidates ont été invitées à travailler sur les contraintes du périmètre et l'aspect urbanistique du projet : insertion des bâtiments dans le site, concept architectural, aménagements extérieurs et leur relation au quartier, réduction de l'impact des nuisances. Au terme du premier tour, une dizaine de projets sont retenus pour être développés et affinés par leurs auteurs, notamment sur la qualité des logements et des espaces collectifs, le concept énergétique et environnemental, la capacité du projet à favoriser les échanges et à générer du lien social.

Le nouvel ensemble accueillera entre 180 et 200 logements et comprendra aussi 900 m² de surfaces d'activités, qui devront avoir une grande flexibilité d'utilisation pour pouvoir accueillir des équipements ou des commerces de proximité qui favorisent la vie de quartier et les liens avec les quartiers environnants.

Les maîtres d'ouvrage ont décidé de privilégier les solutions constructives qui réduisent la charge environnementale tout en offrant le meilleur confort de vie aux habitant·es, notamment en matière de protection contre le bruit. Sur le plan architectural, ils souhaitent encourager des solutions constructives simples, fonctionnelles et flexibles.

La FED et Totem entendent mettre en œuvre un projet innovant, avec des typologies variées pour favoriser et encourager la diversité, la mixité sociale et intergénérationnelle, l'entraide et la coopération entre les habitant·es. Ils accordent aussi une grande importance à la qualité des espaces collectifs et communs, que ce soit au sein des futurs immeubles ou dans leur relation avec le quartier, et souhaitent trouver le projet qui répond le mieux possible à ces objectifs. Un projet qui répond pleinement aux défis sociaux et environnementaux actuels. Un projet d'avenir dont les futur·es habitant·es et le quartier tout entier pourront être fiers.



Les immeubles actuels du «secteur T»

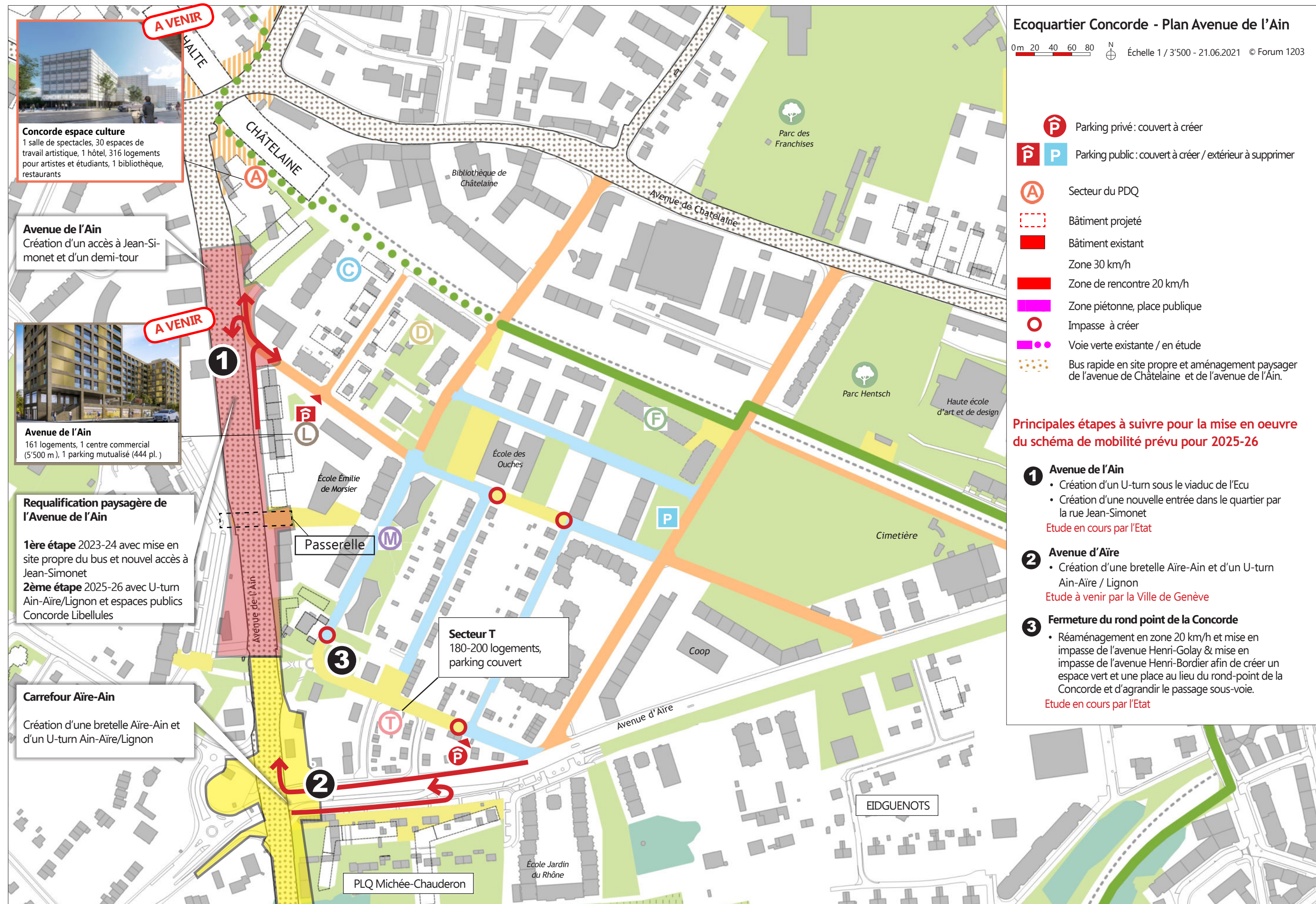


Au croisement des avenues de l'Ain et d'Aïre



Le long de l'avenue de la Concorde

Rédaction : Anita Frei, Fondation Emile Dupont



RÉAMÉNAGEMENT

Un nouveau paysage pour l'avenue de l'Ain

L'avenue de l'Ain, qui fait partie de la moyenne ceinture destinée à la circulation routière de transit, doit être réaménagée, comme nous l'expliquions déjà dans le Journal de la Concorde de l'été 2019.

Elle restera un important axe routier. Mais le Canton a réalisé en 2019 un travail important pour préparer la requalification de l'avenue de l'Ain, depuis le passage à niveau à la hauteur du futur Concorde espace culture jusqu'au pont Butin. (Voir aussi la carte des pages précédentes)

Plus d'arbres sur le côté ouest

Depuis l'entame du Pont Butin au sud, jusqu'à la ferme Menut-Pellet, voire encore plus loin vers le nord, il est prévu de planter plus d'arbres en bordure de l'avenue et d'aménager des cheminements piétons beaucoup plus généreux, pour former une sorte de boulevard ombragé.



Beaucoup plus d'arbres et de cheminements prévus sur le côté ouest de l'avenue – vues actuelles depuis le sud et le nord



La glissière centrale doit être remplacée par une berme végétalisée

Des végétaux au milieu de l'avenue

La glissière en blocs de béton doit laisser la place à une plateforme centrale (berme) qui sera également plantée de végétaux. Il ne pourra pas s'agir de grands arbres mais de végétation plus basse. En effet, ce serait trop compliqué d'entretenir des grands arbres au milieu de la circulation, et d'autant que des canalisations se trouvant sous la chaussée ne laissent pas assez de place pour leurs racines.

Bus et pistes cyclables

Le bus aura sa voie propre, depuis l'arrêt actuel à la hauteur du passage sous-voies. Ceci doit permettre de rendre la desserte plus fluide et, en conséquence, cet itinéraire plus efficace et attractif. Sont également prévues des pistes cyclables de 2 mètres de large de part et d'autre de l'avenue.



Arrêt de bus et piste cyclable à l'avenue de l'Ain actuellement

Réalisation en deux étapes

La première étape de ce réaménagement concernera la partie de l'avenue depuis le rond-point de la Concorde vers le nord. Elle inclura la voie propre pour le bus ainsi que la nouvelle bretelle d'accès à la rue Jean-Simonet depuis l'avenue de l'Ain. L'horizon de réalisation prévu est 2023-2024.

La deuxième étape concernera le tronçon entre le pont Butin et le rond-point de la Concorde. Elle se réalisera en lien avec la future transformation du rond-point de la Concorde en place et l'élargissement du passage sous-voies entre la Concorde et les Libellules, ainsi qu'avec le réaménagement du périmètre du U-Turn sur l'avenue d'Aire. L'horizon de réalisation prévu est 2025-2026, sous réserve de l'avancement de ce dossier auprès des autorités de la Ville de Genève (voir en page 8).

La pose de revêtement phonoabsorbant pour lutter contre le bruit de la circulation est aussi prévu dans le réaménagement de l'avenue de l'Ain. Pour chacune des deux étapes, les travaux de requalification de l'avenue doivent être réalisés avant que ce revêtement puisse enfin être posé.

BRUIT ROUTIER

Modération de la vitesse et dommages collatéraux

Le Conseil d'État vient de mener une consultation auprès des représentant-e-s de la société civile, des partis politiques, de certaines institutions et des communes afin qu'ils et elles se prononcent sur une nouvelle stratégie cantonale en matière de lutte contre le bruit routier.

Outre la pose de revêtement phonoabsorbant, l'État entend apaiser la circulation dans les quartiers, en favorisant le report du trafic automobile vers les transports publics et la mobilité douce. Pour ce faire il plaide en faveur d'un abaissement de la vitesse en milieu urbain. Tendance générale : imposer le 30km/h dans l'hypercentre, voire dans les zones environnantes, ainsi que le 50km/h à la périphérie urbaine.

L'État tente ainsi d'amorcer un changement radical de paradigme en matière de mobilité, dans l'esprit de la Loi « pour une mobilité cohérente et équilibrée » (LMCE) adoptée en votation en juin 2016. Déjà relevée antérieurement dans notre journal, la question des nuisances sonores est une réelle menace pour la santé publique et la qualité de vie, tout particulièrement en milieu urbain. Il est heureux que les autorités cantonales se saisissent enfin de ce dossier, trop longtemps mis de côté, priorité étant donnée jusqu'à lors au développement du « tout à l'automobile ». Tout particulièrement en ce qui concerne le quartier de la Concorde entouré de trois voies routières d'importance : sur ses flancs sud et nord par les deux pénétrantes que sont l'avenue d'Aire et l'avenue de Châtelaine. Et, surtout, à l'ouest, par le Pont Butin, l'avenue de l'Ain, le pont de l'Écu, qui font partie de l'importante moyenne ceinture, ainsi décrétée par le Canton...

Mobilité à deux vitesses à la Concorde

Le Forum, sur la base d'une séance de travail réunissant des habitants des quatre coins du 1203, a répondu à la consultation. Les souhaits exprimés lors de cette séance penchent clairement pour le ralentissement de la vitesse à 30 km/h en milieu urbain ne résout pas. D'ailleurs, à l'intérieur de la Concorde, le plan directeur de quartier prévoit déjà un apaisement majeur de la circulation avec, à la clé, le bannissement du trafic de transit et le 30 km/h, voire, le 20 km/h dans certaines zones de rencontres. Reste que la généralisation du ralentissement de la vitesse à 30 km/h en milieu urbain, ne résout pas le problème de fond qu'est celui de la densité du parc automobile à Genève et de l'augmentation constante du nombre de véhicules lourds sur l'ensemble du réseau routier.



L'avenue d'Aire à la pointe sud de la Concorde

L'avenue de l'Ain, un périphérique ?

Bien que nous prenions note avec satisfaction que l'autorité cantonale reconnaît enfin que la réduction de la vitesse s'impose également sur l'avenue de l'Ain, il n'en reste pas moins que le trafic va continuer à y augmenter. En effet, l'apaisement du trafic au centre-ville, et donc sa diminution, va avoir pour conséquence un report de celui-ci vers la périphérie. Ce report ne fera donc que déplacer et non résoudre le problème des nuisances, en le faisant porter sur les habitant.e.s toujours plus nombreux à vivre le long de cette artère bruyante !



L'avenue de l'Ain à l'entame du pont Butin

Osons rêver ! Une solution consisterait à imposer et à généraliser la vitesse à 30 km/h dans toute la zone urbaine et périurbaine, aussi bien le jour que la nuit ! Cela éviterait la concentration et ce fameux report du trafic sur la moyenne ceinture. Ce qui est certain c'est que les riverains n'en peuvent plus de devoir supporter ces nuisances, sans aucune perspective d'amélioration. Tout comme les autorités des villes de Vernier et de Genève, ils ne veulent pas d'un périphérique en ville ! Affaire à suivre !



La réponse du Forum 1203 à la consultation sur le bruit routier : www.forum1203.ch/Bruit-routier

AVENUE D'AÏRE

Carrefour des avenues d'Aïre et de l'Ain : le dossier doit avancer !

Il y a une décennie, lorsque les habitant-e-s de la Concorde ont accepté la construction de nouveaux immeubles, leur souhait était que ce quartier populaire reste agréable à vivre.



Emplacement prévu du U-Turn sur l'avenue d'Aïre

Mobilisé-e-s dans un processus participatif accompagné par l'association Forum démocratie participative, les habitant-e-s ont activement contribué à l'élaboration du Plan directeur de quartier (PDQ) Concorde avec les autorités cantonales et municipales des villes de Genève et de Vernier. Le PDQ vise notamment, en contrepartie de la densification, à créer des espaces publics extérieurs généreux, ainsi qu'à apaiser le trafic motorisé à l'intérieur du quartier et à le libérer du trafic de transit. En 2013, le PDQ Concorde (29'816) a été adopté par les Conseils municipaux des villes de Genève et de Vernier et approuvé par le Conseil d'État. Y est inscrit le rôle du Forum 1203 pour accompagner la participation des habitant-e-s dans la mutation du quartier.

La transformation du croisement entre les avenues d'Aïre et de l'Ain est cruciale tant pour la limitation du trafic de transit que pour la création d'espaces publics. Tous les mouvements de circulation entre ces deux axes doivent devenir possibles sur le carrefour, au lieu d'empiéter, comme maintenant, sur la pointe sud de la Concorde. Le PDQ prévoit donc la création d'un U-Turn sur l'avenue d'Aïre, à l'entame du viaduc, pour la circulation du Pont Butin vers Aïre, ainsi qu'une nouvelle contre-route d'accès de l'avenue d'Aïre vers l'avenue de l'Ain. Ce projet fait partie des éléments du PDQ Concorde ayant force obligatoire pour les autorités.

Le rond-point de la Concorde, ainsi libéré de la circulation, fera place à de nouveaux espaces publics et verts, à proximité directe de la ferme Menut-Pellet (future maison de quartier), en lien avec les Libellules et en cohérence avec la requalification paysagère de l'avenue de l'Ain. Toutefois, les habitant-e-s des quartiers voisins – Jardins du Rhône et Michée-Chauderon – expriment de fortes inquiétudes que les nuisances de circulation soient reportées au sud de l'avenue d'Aïre, et que cette avenue devienne encore plus difficile à traverser pour les piétons et les vélos. De même, les riverains de la rue Jean-Simonet craignent de subir un report de la circulation de transit et de ses nuisances.



Le rond-point de la Concorde, à transformer en espace public

Mais les changements prévus n'ont que trop attendu. Le Forum 1203 demande donc :

- La réalisation du projet de U-Turn et de bretelle d'accès entre les avenues d'Aïre et de l'Ain : les solutions alternatives envisagées jusqu'ici apparaissent moins favorables à la fois pour concentrer les mouvements de circulation automobile entre ces deux axes et pour faire passer les autres modes de transports (transports en commun et mobilité douce).
- La mise en place, dans les études de développement du projet, de mesures répondant aux inquiétudes exprimées par les habitant-e-s des quartiers environnants : nuisances de circulation et traversées piétonnes et cyclistes.
- La progression rapide de ce dossier, qui bloque par effet de domino les transformations de la mobilité et des espaces publics prévues par le PDQ Concorde : ces contreparties sont attendues avec impatience par les habitant-e-s, d'autant que la phase de constructions des nouveaux immeubles avance à grands pas.

Nous engageons les autorités municipales et les services impliqués dans ce dossier à le faire progresser rapidement, à rechercher les variantes les plus satisfaisantes pour le U-Turn et les bretelles d'accès, et à mettre en œuvre toutes les mesures possibles pour en minimiser les inconvénients pour tous les quartiers environnants, particulièrement les nuisances et complications en termes de bruit, de traversées pour les piétons et de circulation pour les vélos.

JOURNAL D'INFO CHANTIERS CONCORDE

Forum Démocratie participative p/a MQSJ, ch. François-Furet 8, 1203 Genève | www.forum1203.ch | **Comité de rédaction** comité Forum 1203 | **Rédaction** Daniel Dind, Alain Dubois, Anouk Dunant Gonzenbach, Anita Frei (FED), Geneviève Herold Sifuentes, Nicolas Künzler | **Mise en page** Noémie | © **photo** Forum1203 sauf autre mention | **Maquette** Jonathan Lupianez | **Parution** juin 2021 | **Imprimeur** Moléson | **Imprimé** papier recyclé 2700 ex. | **Partenaires**